3 FONCTIONNEMENT

Lorsque la lampe est raccordée au secteur , un témoin de charge ou de présence secteur (Led verte) est allumée (les lampes de secours sont éteintes).

3.1 - Interrupteur de commande 3 positions

centre aucune lampe en service

gauche une seule lampe en service

droite toutes les lampes en service

-NOTA : Pour éclairer automatiquement le local lors d'une coupure secteur, laisser l'interrupteur sur la position droite ou gauche lorsque la lampe est en charge.

4 ENTRETIEN

- Pour accéder aux lampes et à la batterie, dévisser les 4 vis à l'arrière du boîtier.

- Remplacer les lampes et accumulateurs en vérifiant les caractéristiques sur l'étiquette signalétique située sur le fond du boîtier.

"Les accumulateurs au Cadmium-Nickel qui équipent ces produits peuvent être nocifs pour l'environnement", (Décret n°99-374 du 12 mai 1999), ils doivent être recyclés.

5 CARACTÉRISTIQUES

Modèle		Car. Techniques					Accus NiCd autorisés			Lampe de secours		Poids (en g)
Références	Code	Tension assignée	classe électrique	flux lumineux (lm)	IP	IK	5 x VTCs HC 1,2V/1,6Ah Réf : AAC7351700	5 x VNTCs U 1,2V/1,6Ah Réf : AAC7351701	3 x VNT DH U 1,2V/4Ah Réf : AAC7423701	6V 0,45A E10 Réf : 000 24	3,6V 1A E10 Réf : 000 13	
LP50	10131	230V / 50-60Hz	2	50	44	08	X	X		2		830
LP100	10132	230V / 50-60Hz	2	100	44	08			X		3	960

6 GARANTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE :
COOPER SECURITE SAS garantit le bon fonctionnement des lampes portables pendant une durée de 1 an (la date de fabrication faisant foi), aux conditions générales ci-dessous.
1 - Garantie totale pièces et main d'oeuvre.
2 - Toutes lampes portables défectueuses seront retournées franco de port à COOPER SECURITE SAS - ZAC de la Gravière, 63200 RIOM.
Les lampes portables remplacées ou réparées au titre de la garantie seront réexpédiées franco de port.

LA GARANTIE EST NULLE :
1 - En cas de transformation, modification ou réparation en dehors des ateliers COOPER SECURITE SAS.
2 - Si le non fonctionnement est dû à une mauvaise utilisation ou à un mauvais branchement.

LUMINOX

COOPER ZNO2018300E

NOTICE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN
LAMPES PORTABLES LP50 - LP100

1 GÉNÉRALITÉS

Les lampes LP50 ou LP100 sont des lampes portables autonomes, pouvant être utilisées dans des locaux techniques.

Les produits sont livrés déchargés et doivent être chargés avant utilisation. Il est préférable de laisser le produit branché en permanence.

2 FIXATION ET RACCORDEMENT

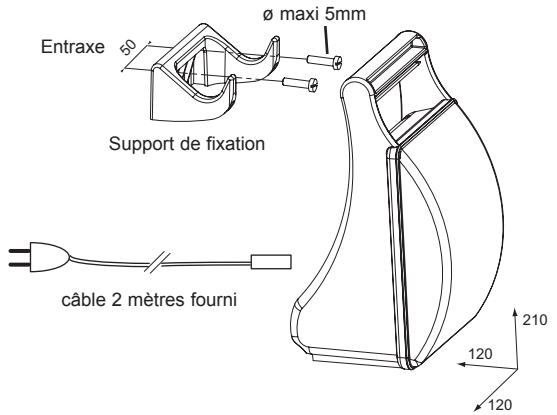

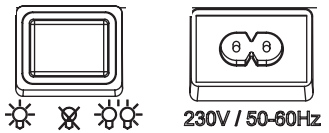

2.1 - Disposition des lampes

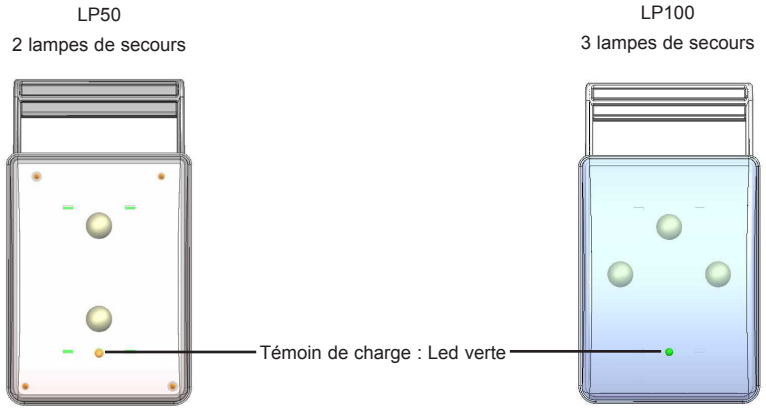

Débrancher impérativement le secteur lors du changement des batteries, et pour toute intervention interne.

- Fixer le support à l'aide de 2 vis ø 5 (non fournies).
- Raccorder le cordon secteur à l'arrière de la lampe et le brancher sur la prise secteur (230V~).
- Accrocher la lampe par sa poignée sur le socle.

Pour la protection de l'environnement : Papier 100% recyclé

COOPER SECURITE SAS
Parc européen d'entreprises II
Rue Beethoven - BP 10184 63204 RIOM Cedex
Assistance technique téléphonique
0825 826 212 N° indigo 0,15 € / mn

LUMINOX

En raison de l'évolution des normes et du matériel, toutes les caractéristiques et présentations figurant sur cette notice sont données à titre indicatif, elles ne constituent pas un engagement de notre part, et nous nous réservons le droit d'effectuer, sans préavis, toute modification ou amélioration.